



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 13 décembre 2023

Pour la défense des droits des personnes migrantes, contre la loi « Asile et immigration », toutes et tous dans la rue le 18 décembre

Dans l'Éducation nationale et ailleurs, les droits des personnes étrangères ou des personnes supposées comme telles s'amenuisent et sont souvent bafoués. Dans ce contexte, les dates de mobilisations nationales telles que le 18 décembre, journée internationale des migrant-e-s, sont primordiales.

Dans l'Éducation nationale, l'année scolaire a commencé sur fond de polémique islamophobe, avec une attention portée sur l'autorisation ou non des robes longues ou « abayas », contribuant à l'agenda du gouvernement qui stigmatise celles et ceux qui ne seraient pas assez français-es plutôt que d'aborder les véritables problématiques professionnelles que nous rencontrons comme le manque de moyens notamment humains.

Cette polémique de rentrée n'est pas le fruit du hasard mais est encadrée par deux attaques frontales contre les personnes migrantes et une indifférence toujours plus grande à leur sort.

En effet, 2023 a été l'année de l'opération Wuambushu à Mayotte avec comme objectif de la part du gouvernement 24000 expulsions (soit 400 par jour). Si les objectifs du gouvernement n'ont pas été remplis, notamment grâce à la mobilisation de différentes organisations et le recours à la justice, 70 expulsions par jour en moyenne entre avril et octobre ont été réalisées et cinq quartiers ont été détruits. Plutôt que de s'intéresser aux problèmes matériels rencontrés par les mahorais-es, comme le manque d'eau ou un accès très compliqué à l'éducation, l'État fait des étranger-es les ennemi-es et choisit une politique répressive injuste.

La fin de l'année 2023 quant à elle est marquée par le passage de la loi Darmanin au Sénat avec, entre autre, la suppression de l'AME (aide médicale d'État), l'obligation de justifier 5 ans de présence en France pour percevoir des aides sociales, le rétablissement du délit

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



de séjour irrégulier, le resserrement des critères du regroupement familial. Ce vote du Sénat qui va jusqu'à supprimer l'article 3 concernant le travail, très contestable mais perçu comme le volet le plus favorable de la loi, nous montre leur volonté de ne plus voir en autrui un être humain avec des droits mais de le réduire à une figure de l'étranger qui serait à rejeter. Ce même Sénat a par ailleurs durci la loi initiale en intégrant une série de mesures contraignantes pour les étudiant·es étrangers·es : versement d'une « caution de retour » pour obtenir un visa, justifier annuellement de « caractère réel et sérieux des études », inscrire la majoration des droits d'inscription dans la loi... Si ces mesures sont votées par l'Assemblée nationale, cela constituera une attaque majeure contre les étudiant·es étrangers·es . Même si le rejet du projet de la loi à l'Assemblée complique finalement l'adoption de ce texte, celui-ci reste projet de loi est caractéristique de l'agenda raciste et xénophobe du pouvoir en place et doit continuer à être ardemment combattu.

Et cette inhumanité de nos dirigeants a déjà des conséquences concrètes et inacceptables avant le vote de cette nouvelle loi. Cet automne est, en effet, marqué par une crise du logement, synonyme de milliers de personnes à la rue dont des familles et des personnes très vulnérables. Si cette crise du logement ne concerne pas seulement les personnes exilées, dans un climat politique de rejet de l'autre, elles en sont les premières victimes. Alors que l'État doit, selon la loi, assurer le logement d'urgence de toutes les personnes vulnérables, de nationalité française ou non, nous retrouvons dans toutes les grandes villes des enfants très jeunes, nos élèves et leurs familles, des personnes malades ou handicapées, des femmes enceintes, etc, à la rue amenant dans certaines villes à l'occupation de gymnases surpeuplés ou à des campements de fortune.

Dans ce contexte SUD éducation revendique :

- . le retrait du projet de loi « Asile et immigration » dit « loi Darmanin »**
- . le respect par l'État de ses propres lois concernant le logement et en particulier le logement d'urgence.**

Fédération SUD Éducation


📍 31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

☎ 01 58 39 30 12

✉ fede@sudeducation.org

🌐 www.sudeducation.org





. un accueil digne des personnes migrantes et les moyens nécessaires pour accéder à leurs droits : logement, papiers, travail pour toutes et tous

. l'accès à une scolarité publique, gratuite et émancipatrice pour toutes et tous, sans condition aucune. L'abrogation de "Bienvenue en France" et les frais d'inscriptions supplémentaires pour les étudiant·es étrangers·es.

Pour cela, nous appelons à rejoindre toutes les manifestations ou rassemblements qui auront lieu le 18 décembre pour défendre les droits des personnes migrantes.